

**Première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité  
sur la non-prolifération des armes nucléaires  
(Vienne 30 avril- 11 mai 2012)**

**Intervention de M. Jean-Hugues SIMON-MICHEL  
Ambassadeur, Représentant permanent de la France  
auprès de la Conférence du Désarmement  
Chef de la délégation française**

**« Chapitre 3 »**

Monsieur le Président,

1. La délégation française s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne par la Présidence danoise.

Monsieur le Président,

2. La dernière Conférence d'examen du TNP en 2010 a vu la réaffirmation du droit des Etats à bénéficier des usages pacifiques de l'énergie nucléaire défini à l'article IV, dans le cadre de confiance et de coopération propice à son développement offert par le Traité et dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. Pour sa part et depuis longtemps, la France s'engage pleinement pour donner toute leur portée aux dispositions de l'article IV afin d'aider tous les Etats qui respectent scrupuleusement leurs obligations internationales et poursuivent de bonne foi des activités nucléaires à des fins pacifiques à bénéficier des applications de l'atome dans des domaines aussi variés que l'énergie, la santé, l'agriculture ou la protection de l'environnement.
3. Un an après la catastrophe de Fukushima, nous pouvons d'ores et déjà tirer une première conclusion importante sur les perspectives de développement de l'énergie nucléaire : l'accident survenu dans la centrale japonaise n'aura à moyen terme qu'un impact limité sur la croissance électronucléaire dans le monde. Si certains pays ont annoncé une révision de leur stratégie énergétique en matière d'énergie nucléaire ou un renoncement à l'utilisation de cette énergie, la grande majorité des Etats, parmi ceux qui possèdent déjà un programme électronucléaire ou qui avait annoncé, avant mars 2011, leur volonté de s'engager sur cette voie, ont confirmé leur choix. Ainsi, pour 435 réacteurs nucléaires en fonctionnement dans le monde, 64 sont actuellement en construction dont 43 en Asie.
4. Dans le cadre d'une politique énergétique responsable, la France a fait le choix pour sa production d'électricité de recourir à l'énergie nucléaire. Depuis plus de 30 ans et avec le souci du progrès continu, elle exploite aujourd'hui 58 réacteurs

produisant 75 à 80% de son électricité. Ce schéma énergétique permet aujourd'hui à la France de posséder un savoir-faire unique dans la conception et l'exploitation dans la durée de centrales nucléaires. Elle maîtrise l'ensemble du cycle du combustible nucléaire et applique une politique rigoureuse et exigeante en termes de sûreté, sécurité, non prolifération et de gestion responsable des déchets radioactifs. Son industrie nucléaire est soutenue par une recherche dynamique et innovante.

5. La France contribue au développement du nucléaire au plan mondial au travers de nombreuses coopérations internationales en faisant bénéficier ses partenaires de ses compétences. Par ailleurs, elle soutient activement l'action de l'AIEA dans la promotion de l'énergie nucléaire et entend poursuivre et renforcer encore ce soutien, en particulier en matière de développement des ressources humaines dans le domaine nucléaire qui constitue pour nous un enjeu majeur. La France accueille chaque année de nombreuses formations et ateliers en lien avec la mise en place d'un programme électronucléaire. Par exemple, elle va renouveler cet été un partenariat avec l'AIEA en organisant pour la seconde année une session de formation sur les fonctions d'encadrement et de gestion en vue du lancement et du développement de programmes électronucléaires. La première session en 2011 avait réuni une trentaine de participants issus de 25 États d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
6. Dans le domaine de la formation également, l'Institut international de l'énergie nucléaire (I2EN), dont la création a été annoncée en 2010, est aujourd'hui en place et pleinement opérationnel pour jouer son rôle de coordinateur de l'offre française de formation en matière nucléaire.
7. Nous sommes convaincus qu'un développement responsable de l'énergie nucléaire civile, c'est-à-dire répondant aux standards les plus strictes en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération, contribue à la mise en œuvre du TNP et renforce la légitimité du régime international de non-prolifération.
8. Il est en effet impératif de nous assurer que le développement du nucléaire civil n'aidera jamais un pays qui participe à la prolifération. Cet impératif de base est au cœur du TNP. Si le Traité reconnaît à son article IV le droit inaliénable des États à développer les usages pacifiques de l'énergie nucléaire, ce droit n'est pas inconditionnel. Aux termes mêmes du Traité, son exercice est conditionné à une finalité pacifique, au respect des engagements de non-prolifération et à une mise en œuvre satisfaisante des garanties de l'AIEA.
9. Pour pouvoir développer une pleine coopération bilatérale, la France encourage donc tous ses partenaires à compléter leur accord de garanties généralisées par un protocole additionnel et à adhérer aux conventions internationales pertinentes dans le domaine nucléaire. La crédibilité et l'efficacité du système de garanties de l'AIEA sont des éléments déterminants garantissant le développement responsable du nucléaire civil. Nous proposons également de suspendre toute coopération nucléaire avec les pays qui ne respecteraient pas leurs obligations internationales.

Monsieur le Président,

10. L'expertise de la France dans le domaine nucléaire l'a conduite à s'intéresser de longue date et à promouvoir les initiatives liées aux approches multilatérales du cycle du combustible. La sécurité d'approvisionnement est une exigence fondamentale du développement responsable de l'énergie nucléaire et doit faire l'objet d'un engagement collectif. Il est reconnu que le marché du cycle du combustible nucléaire fonctionne bien, et il est important de préserver ce bon fonctionnement garant d'une satisfaction optimale de la demande. Cependant le risque d'une rupture d'approvisionnement ne peut être exclu. Ce risque pourrait être un frein à l'accès de certains pays à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, en les incitant à se doter d'un cycle du combustible national ne répondant pas à une rationalité économique.
11. C'est pourquoi, la France souhaite promouvoir des solutions pragmatiques et concrètes, respectueuses du marché et des besoins des pays bénéficiaires dans le respect du TNP. Elle a en particulier coparrainé la création de la banque internationale d'UFE sous l'égide de l'AIEA en décembre 2010 et soutenu les initiatives russe de réserve de combustible à Angarsk et britannique de NFA (Nuclear Fuel Assurance).

Monsieur le Président,

12. 25 ans après la catastrophe de Tchernobyl, l'accident survenu le 11 mars 2011 à la centrale de Fukushima-Daiichi représente un événement majeur dans l'histoire de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Si la crise nucléaire qu'a traversée le Japon, conséquence dramatique d'une catastrophe naturelle sans précédent, nous apprend que certaines des leçons de Tchernobyl ont été retenues, notamment en matière de transparence et de protection des populations, elle nous montre également les progrès qui restent à accomplir.
13. L'adoption du Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire en septembre dernier a constitué une étape essentielle vers le renforcement de la sûreté nucléaire au niveau mondial. Nous avons montré la pleine mobilisation de la communauté internationale pour tirer ensemble les leçons de l'accident de Fukushima, montrer notre démarche responsable, afin d'éviter un nouvel accident nucléaire majeur.
14. A cet égard, La France est déterminée à contribuer activement à la mise en œuvre du plan d'action de l'AIEA notamment par la mise à disposition de son expertise.
15. Tout d'abord, mon pays a formulé très tôt des propositions concrètes sur l'établissement d'un mécanisme international d'intervention rapide et d'un réseau international de centres nationaux et régionaux de formation à la gestion de crise nucléaire, afin que les Etats membres de l'AIEA s'impliquent davantage dans ces domaines, sous les auspices de l'Agence. Nous plaidons pour la mise en place d'un système dont l'efficacité repose sur deux niveaux :
  - le renforcement des capacités de préparation et d'intervention des Etats sur leur propre territoire, ce qui relève de leur responsabilité première ;

- la mobilisation rapide des moyens (experts ou équipements spécialisés) que ces même Etats peuvent mettre au service de l'assistance régionale et internationale, en faisant appel à des mécanismes de coordination et de mutualisation renforcés, sous l'égide de l'Agence.
16. Le maintien des plus hauts niveaux de sûreté dans les installations nucléaires procède d'une démarche d'amélioration continue. Ma délégation soutient également le développement et la généralisation des revues par les pairs, sur une base systématique et régulière, dans chaque pays mettant en œuvre un programme électronucléaire, et dont les résultats doivent être rendus publics. C'est à notre avis un des enseignements majeurs de l'accident de Fukushima. A titre national, la France qui a accueilli la première mission IRRS (*International Regulatory Review Service*) en 2006, ainsi qu'une mission de suivi en 2009, a fait savoir à l'AIEA que l'Autorité de Sûreté Nucléaire française (ASN) était prête à recevoir une nouvelle mission IRRS en 2014 et une mission de suivi en 2016. Les équipes d'experts réunies par l'AIEA ont conduit 23 missions OSART sur des centrales nucléaires en France depuis 1985. Ces missions ont notamment pour vertu de faire progresser la culture de sûreté en favorisant les échanges entre ces experts et les exploitants français. Quatre nouvelles missions ont été demandées d'ici 2014.
  17. Comme vous le savez, la France a décidé de soumettre toutes ses installations nucléaires à des évaluations complémentaires de sûreté. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a remis le 3 janvier 2012 ses premières conclusions de l'audit demandé par le Premier ministre afin de tirer les leçons de l'accident de Fukushima. Il apparaît que l'ensemble des installations nucléaires françaises soumises à l'audit présentent un niveau de sûreté suffisant pour pouvoir continuer d'être exploitées. La poursuite de leur exploitation nécessitera de renforcer, au-delà des marges de sûreté dont elles disposent déjà, la robustesse des installations face à des situations extrêmes, notamment par la mise en place d'un « noyau dur » de dispositions matérielles et organisationnelles permettant dans de telles situations de maîtriser les fonctions fondamentales de sûreté, ainsi que par la mise en place par EDF d'une force d'action rapide nucléaire au niveau national. Les ministres chargés de la sûreté nucléaire rendront un rapport en septembre prochain sur la mise en œuvre des prescriptions de l'ASN.
  18. Enfin, les tests de résistance réalisés par les Etats de l'Union Européenne ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Le retour d'expérience qui en ressortira pourra être mis à profit pour améliorer la méthode élaborée en 2011 par l'AIEA pour évaluer les vulnérabilités des réacteurs nucléaires de puissance aux risques naturels extrêmes.
  19. Sur le plan international, nous devons également agir à l'universalisation et au renforcement des instruments juridiques existants. C'est pourquoi nous plaidons pour la mise en œuvre intégrale des quatre conventions relatives à la sûreté nucléaire et invitons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à ces instruments internationaux. Concernant l'importante question de la responsabilité civile nucléaire (RCN), la France souhaite appeler l'attention de l'ensemble des Etats parties sur l'importance de l'universalisation d'un régime de responsabilité civile nucléaire. C'est la raison pour laquelle la France, en étroite concertation avec ses partenaires, continue à travailler en faveur de

l'universalisation d'un régime qui serait fondé sur les Conventions de Vienne, de Paris et de leur protocole commun.

Monsieur le Président,

20. Dans le domaine de la sécurité nucléaire, conformément à l'engagement pris par le Président de la République au Sommet de Washington en avril 2010, la France a accueilli en novembre 2011 une mission IPPAS (International Physical Protection Advisory Service) qui a évalué son régime national en matière de protection physique des installations nucléaires et sa mise en œuvre dans l'une de nos centrales nucléaires. Elle accueillera en 2013, en collaboration avec l'AIEA, le premier séminaire international qui sera consacré aux enseignements de ce type de missions.
21. Par ailleurs, la France est particulièrement impliquée sur le sujet de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives. Nous continuerons de soutenir les efforts internationaux déployés par l'AIEA pour améliorer la gestion sûre et sécurisée des sources radioactives. Nous avons ainsi procédé à un premier travail de recensement de l'ensemble des sources d'origine française exportées dans le monde afin de mener, si cela s'avère nécessaire, les actions de sécurisation ou de rapatriement des sources usagées pouvant présenter des risques. Une opération de rapatriement d'une source de catégorie I a été réalisée à Madagascar en octobre dernier, en collaboration avec l'AIEA.

Monsieur le Président,

22. Comme l'a rappelé le plan d'action adopté par la Conférence d'examen du TNP en mai 2010, l'atome a un rôle essentiel à jouer, hors de la production d'énergie, dans les domaines de la santé, de l'agriculture ou de la gestion des ressources en eau en faveur du développement des pays les plus pauvres afin de répondre à leurs besoins réels. La France salue le rôle moteur de l'AIEA dans ce domaine qui, par son action en faveur des sciences et applications nucléaires et son programme de coopération technique, contribue activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
23. Conscient de l'importance des besoins des pays en développement, confronté à de graves problèmes de nutrition et à l'augmentation dramatique du nombre de cancers, et convaincu que les technologies nucléaires ont une contribution majeure à apporter à la satisfaction des besoins humains essentiels, mon pays poursuit ses coopérations avec l'AIEA pour soutenir ses projets en apportant son expertise sur le terrain ou en accueillant chaque année plusieurs dizaines de stagiaires venus de ces pays dans ses laboratoires ou services de médecine nucléaire.

Monsieur le Président,

24. Le développement responsable de l'énergie nucléaire constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de notre planète. Nous devons poursuivre notre action pour promouvoir ce développement qui permettra à la communauté internationale

d'apporter des réponses aux formidables défis économiques, humains et environnementaux qui sont devant nous.

25. En revanche, plus que jamais, la sûreté nucléaire doit constituer pour nous la priorité absolue et guider nos actions en matière de développement de l'énergie nucléaire. La France a toujours plaidé en faveur du plus haut niveau de sûreté nucléaire partout dans le monde et du développement d'un nucléaire responsable au niveau international. L'accident intervenu au Japon a confirmé de façon dramatique la pertinence de cette politique d'exigence absolue en matière de sûreté nucléaire et de transparence. C'est une priorité collective.

Monsieur le Président, je vous remercie.

**First Session of the Preparatory Committee for the 2015 Nuclear Non-  
Proliferation Treaty Review Conference  
(Vienna, 30 April – 11 May 2012)**

**Statement by Mr Jean-Hugues Simon-Michel  
Ambassador, Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament  
Head of the French Delegation**

**Chapter 3**

Mr. Chairman,

1. The French Delegation fully supports with the statement made on behalf of the European Union by the Danish Presidency.

Mr. Chairman,

2. The last NPT Review Conference in 2010 saw the reiteration of the right of States to benefit from the peaceful uses of nuclear energy as defined in Article IV, within the context of trust and cooperation favourable to its development offered by the Treaty, and under the best conditions of safety, security and non-proliferation. For a long time France has been fully committed to ensuring the comprehensive application of the provisions of Article IV to ensure that all States who scrupulously comply with their international obligations and pursue nuclear activities for peaceful purposes in good faith can benefit from applications of the atom in fields as varied as energy, healthcare, agriculture or environmental protection.
3. One year on from the Fukushima accident, we can already draw a first important conclusion on the outlook for the development of nuclear energy: in the mid-term, the accident which occurred in the Japanese plant will only have a limited impact on the growth of nuclear power across the world. While some countries have announced a review of their energy strategy with regards to nuclear energy or a phase-out of the use of this energy, the vast majority of States who already had a nuclear power programme or who had announced before March 2011 that they wished to go down this route have confirmed their choices. To resume the situation, there are now 435 nuclear reactors in operation across the world, with 64 currently under construction, including 43 in Asia.

4. As part of a responsible energy policy, France has chosen nuclear energy as the main source of its electricity supply. After 30 years of continuous improvement in the field, it now operates 58 reactors, producing between 75% and 80% of its electricity. This energy mix has enabled France to build up unique know-how in the design and long-term operation of nuclear power plants. It has extensive expertise in the entire nuclear fuel cycle, and applies a rigorous and exacting policy in terms of safety, security, non-proliferation and the management of radioactive waste. Its nuclear industry is sustained by dynamic and innovative research.
5. France contributes to the development of the nuclear sector across the world through a range of international cooperation, providing its skills and expertise to its partners. Furthermore, it actively supports the work of the IAEA in promoting nuclear energy, and intends to continue and strengthen this support even further, in particular in terms of improving human resources in the nuclear sector, which we believe is a major challenge. Every year, France hosts a number of training workshops and courses linked to the implementation of nuclear power programmes. For example, this summer it will renew a partnership with the IAEA by organising a training session on supervision and management roles for the second time, with a view to the launch and development of nuclear power programmes. The first session in 2011 brought together thirty participants from 25 States, in Africa, Asia and Latin America.
6. Also in the field of training, the International Institute of Nuclear Energy (I2EN) whose creation was announced in 2010 is now in place and fully operational, ready to play its role as coordinator of France's nuclear training programmes.
7. We are convinced that the responsible development of civil nuclear energy, meeting the strictest standards in terms of safety, security and non-proliferation, contributes to the implementation of the NPT and strengthens the legitimacy of the international non-proliferation regime.
8. First imperative: ensure that the development of civil nuclear energy will never help a proliferating country. This fundamental imperative is central to the NPT. Although the Treaty recognizes in Article IV the inalienable right of States to develop peaceful uses of nuclear energy, that right is not unconditional. In accordance with the Treaty, the exercise of this right is conditional upon a peaceful purpose, a commitment to non-proliferation and satisfactory implementation of IAEA safeguards.
9. In order to develop solid bilateral cooperation, France encourages its partners to complement their comprehensive safeguards agreements with an additional protocol and to adhere to all of the international agreements in the field of nuclear energy. The credibility and effectiveness of IAEA's safeguards system are essential with respect to ensuring the responsible development of civil nuclear energy. We propose suspending any nuclear cooperation with the countries that do not respect their international obligations.



Mr. Chairman,

10. Due to its expertise in the nuclear sector, France has a long-standing interest in promoting initiatives linked to multilateral approaches to the nuclear fuel cycle. Security of supply is a core requirement for the responsible development of nuclear energy, and must be the subject of collective commitments. It is acknowledged that the nuclear fuel cycle market functions well, and it is important it continues to do so in order to ensure demand is optimally met. Nevertheless, the risk of supply disruptions cannot be eliminated. This risk could hinder certain countries' access to the peaceful uses of nuclear energy, encouraging them to equip with a national fuel cycle which is not the most economically rational.
11. That is why France wishes to promote pragmatic and concrete solutions adapted to the market and the needs of beneficiary countries, in compliance with the NPT. In particular, it co-sponsored the creation of the LEU International Bank under the aegis of the IAEA in December 2010, and supported Russian initiatives to set up fuel reserves in Angarsk as well as the British NFA (Nuclear Fuel Assurance) initiative.

Mr. Chairman,

12. 25 years after the Chernobyl disaster, the accident which occurred on 11 March 2011 in the Fukushima-Daiichi plant is a major event in the history of the peaceful use of nuclear energy. The nuclear crisis in Japan was the tragic result of an unprecedented natural disaster, and while it has shown us that some of the lessons from Chernobyl have been learnt, especially in terms of transparency and the protection of human life, it has also shown us that there remains work to be done.
13. The adoption of the IAEA's nuclear safety action plan last September was an essential step towards the global strengthening of nuclear safety. The international community came together to draw lessons from the Fukushima accident and demonstrate a responsible approach in order to avoid another major nuclear accident.
14. In this regard, France is determined to actively contribute to the implementation of the IAEA action plan, in particular by making its expertise available to others.
15. First of all, from an early stage, my country drafted concrete proposals on setting up an international rapid response mechanism and an international network of national and regional nuclear crisis management training centres so that IAEA Member States could become more involved in these areas, under the aegis of the Agency. We argue for the implementation of a system whose effectiveness is based on two components:
  - strengthening the capacity of States to prepare for and respond to accidents within their own borders, which is their primary responsibility;

- and the fast deployment of resources (experts or specialised equipment) which these States can provide for regional and international assistance efforts, relying on strengthened coordination and pooling mechanisms, under the aegis of the Agency.
16. Maintaining the highest levels of safety in nuclear facilities requires a continuous improvement approach. My delegation also supports the development and universal application of peer reviews, on a regular and systematic basis, in each country implementing a nuclear power programme, the results of which should be made public. We believe that this is one of the major lessons which can be drawn from the Fukushima accident. At a national level, France, which welcomed the first IRRS (International Regulatory Review Service) mission in 2006, as well as a follow-up mission in 2009, has informed the IAEA that the French Nuclear Safety Authority (ASN - *Autorité de Sûreté Nucléaire*) would be prepared to welcome another IRRS mission in 2014 and a follow-up mission in 2016. The teams of experts assembled by the IAEA have conducted 23 OSART missions in French nuclear power plants since 1985. These missions are particularly useful in promoting a culture of safety, by promoting contact between these experts and French operators. Four new missions have been requested for between now and 2014.
  17. As you know, France has decided to subject all its nuclear facilities to additional safety assessments. On 3 January 2012, the French Nuclear Safety Authority (ASN) submitted the first conclusions of the audit requested by the Prime Minister in order to draw lessons from the Fukushima accident. According to these conclusions, all the French nuclear facilities subjected to the audit met the required safety levels to continue operating. Their continued operation will require the robustness of facilities under extreme conditions to be strengthened, over and above existing safety margins, in particular through the implementation of a “hard core” of material and organisational provisions enabling full control of basic safety functions in such situations, as well as the implementation of a nuclear rapid response force in France, at a national level, by EDF. The ministers responsible for nuclear safety will submit a report in September on the implementation of the recommendations made by the ASN.
  18. Finally, stress tests conducted by European Union States have been peer-reviewed. The feedback from this process could be used to improve the method created by the IAEA in 2011 to assess the vulnerabilities of nuclear power reactors to extreme natural risks.
  19. On a global scale, we must also act to universally apply and strengthen existing legal instruments. That is why we are arguing for the full implementation of the four conventions relating to nuclear safety, and invite all States which have not yet done so to sign up to these international instruments. With regards to the important issue of civil nuclear liability, France would like to draw the attention of all State Parties to the importance of universally applying a nuclear civil liability regime. That is why France, in close collaboration with its partners, continues to work towards the universal implementation of a regime which would be based on the Vienna and Paris Conventions and their Joint Protocol.

Mr. Chairman,

20. In the field of nuclear security, in compliance with the commitment made by the President of the French Republic at the Washington Summit in April 2010, France welcomed an IPPAS (International Physical Protection Advisory Service) mission in November 2011, which assessed our national regime for the physical protection of nuclear facilities and its implementation in one of our nuclear power plants. In 2013, in collaboration with the IAEA, France will welcome the first international workshop dedicated to the lessons learnt from this kind of mission.
21. Furthermore, France is especially involved in the issue of the safety and security of radioactive sources. We will continue to support the international efforts deployed by the IAEA to improve the safe and secure management of radioactive sources. We have therefore achieved an initial survey of all sources of French origin exported throughout the world in order to implement, if necessary, measures to repatriate or secure disused sources which could present risks. An operation to repatriate a category I source was conducted in Madagascar in October, in collaboration with the IAEA.

Mr. Chairman,

22. As recalled in the action plan adopted by the NPT Review Conference in May 2010, the atom has an essential role to play outside the production of electricity, in the fields of healthcare, agriculture or the management of water resources, helping the poorest countries to develop and fulfilling their real needs. France would like to pay tribute to the driving role played by the IAEA in this area. By promoting nuclear science and nuclear applications, and through its programme of technical cooperation, the Agency actively contributes to the fulfilment of the Millennium Development Goals.
23. Aware of the importance of the needs of developing countries faced with severe food problems and the sharp increase in the number of cancer cases, and convinced that nuclear technologies can make a major contribution to fulfilling basic human needs, my country is continuing to cooperate with the IAEA to support projects by providing its expertise on the ground while welcoming several dozen trainees every year from these countries into its nuclear medicine laboratories or divisions.

Mr. Chairman,

24. The responsible development of nuclear energy is a major challenge for the future of our planet. We must continue to work to promote this development, which will enable the international community to find solutions to meet the very substantial economic, environmental and human challenges which lie ahead.
25. On the other hand, now more than ever, nuclear safety must be an absolute priority and guide our actions in terms of the development of nuclear energy.

France has always argued in favour of the highest nuclear safety levels and for responsible nuclear development throughout the world. The accident in Japan served as a tragic confirmation of the relevance of this extremely strict and thoroughgoing policy on nuclear safety and transparency. This is a collective priority.

Thank you, Mr. Chairman.